

# Document obligatoire sur ma ferme : le document unique d'évaluation des risques. Quesaco ?

## Objectifs

Comprendre les intérêts du DUER et le réaliser pour l'adapter à sa ferme.

## Contenu

La formation se fera sur 2 demi-journées.

Un temps de battement entre les deux jours permettra aux participants de préparer le DUER sur leur ferme en s'appuyant sur les informations données par l'intervenante. La présentation et la finition du document se fera le 2ème jour.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 29/10/2018

## Tarifs

Nos formations ont un coût de 175€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant soli-daire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation mu-nies d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par

## Plus de renseignements

Allison Lost  
contact@adear13.com  
ADEAR 13 Bouches du Rhône  
ADEAR des Bouches du Rhône  
2 avenue du Colonel Reynaud

13660  
ORGON  
Tel. 04.90.55.17.86

**Taux de satisfaction : %**



**Modalités d'accès :**

## Dates, lieux et intervenants

**05 nov 2018**  
13:00 - 17:00 (4hrs)  
Maison des paysans, 2 avenue du colonel  
Reynaud  
13660 Orgon

Aurélie Brun, conseillère en prévention MSA

**15 nov 2018**  
13:00 - 17:00 (4hrs)  
Maison des paysans, 2 avenue du colonel  
Reynaud  
13660 Orgon

Aurélie Brun, conseillère en prévention MSA

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))